

## AVIS AUX MEMBRES

No. 2018 – 114

Le 20 septembre 2018

### RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ Enbridge Income Fund Holdings Inc. (ENF) Acquisition (Suivi)

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.**

La Bourse et la CDCC désirent faire un suivi au sujet de l'Avis aux membres N° 2018 - 70 et la Circulaire 103-18 portant sur l'offre d'Enbridge Inc. (TSX:ENB) pour l'acquisition de la totalité des actions ordinaires en circulation d'Enbridge Income Fund Holdings (TSX:ENF).

Tel qu'annoncé le 18 septembre 2018, selon le plan d'Arrangement, chaque action ordinaire d'Enbridge Income Fund Holdings sera échangée pour 0,7350 action ordinaire d'Enbridge (le rapport d'échange convenu) et une considération en espèces de 0,45\$ par action ordinaire d'ENF. Les actionnaires d'ENF auront également droit au dividende d'Enbridge du quatrième trimestre de 2018.

Si le plan d'arrangement se conclut, tel qu'attendu, avant la date d'enregistrement du dividende du quatrième trimestre d'Enbridge prévu le 15 novembre 2018 (le dividende de décembre d'ENB), un actionnaire d'ENF recevra, en tant qu'actionnaire d'ENB, le dividende de décembre d'ENB. Un actionnaire d'ENF recevra également le dividende d'ENF qui sera payé en novembre aux actionnaires d'ENF à la date d'enregistrement du 31 octobre 2018.

Advenant que le plan d'arrangement se conclut après la date d'enregistrement du dividende de décembre d'ENB, la portion en espèce sera ajustée en ajoutant le montant du dividende de décembre d'ENB (basé sur le rapport d'échange convenu) et soustrayant tous dividendes payés aux actionnaires d'ENF après le 30 novembre 2018.

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**



Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Glenn Goucher  
Président et chef de la compensation  
CDCC